

UNDT/2010/103, Campos

Décisions du TANU ou du TCNU

La demande a été retirée par le demandeur.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté le «refus d'accepter la contribution de Force Intersyndicale à la prochaine réunion du SMCC et d'accepter la participation [du demandeur] en tant que représentant de [Force Intersyndicale]».

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Fermé sur retrait

Applicants/Appellants

Campos

Entité

Secrétariat de l'ONU

Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2010/087

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Genève

Date of Judgement

7 juin 2010

Duty Judge

Juge Laker

Language of Judgment

Anglais

Français

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Management Evaluation

Droit Applicable

TCNU Règlement de procédure

- Article 14
- Article 6.2
- Article 9